

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 060-216000430-20260611-532026-DE

EXTRAIT N°53/2026 DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
02 juin 2026

Date d'affichage de la convocation
02 juin 2026

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
DENOMINATION DU COMPLEXE SPORTIF

L'an deux mille vingt-six et le 11 juin, à 19h00 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 2 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MORELLE Isabelle, Maire.

Présents : MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice, VAUTRAIN Marie-Claire, PINCHON Francis, STAELENS Isabelle, CARTIER Flavie, VOISIN FONTANET Guy, CARON Laurence, DENIS André, VAUTIER Valérie, MARGERIN Benjamin, MERTEN Mélanie, BATAILLE Richard, NAEGLE Laetitia, ARHUR Sylviane, ARHUR Ludovic

Pouvoirs : MARION Antoine à STAELENS Isabelle, GUYOLARD Yannick à ARHUR Sylviane

Absents excusés : MARECHAL Philippe,

Secrétaire de séance : VAUTRAIN Marie-Claire

Sur rapport de Madame Le Maire,
Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'implication depuis de nombreuses années de Monsieur SEGONDS, la Commune souhaite modifier la dénomination du complexe sportif tout en gardant le nom du stade à l'identique.

Le complexe regroupe l'ensemble des stades ainsi que le city stade.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

DÉNOMME le complexe sportif "Complexe sportif Ernest Fruit et Philippe Segonds »

Le stade communal reste « ERNEST FRUIT »

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette délibération.

15 votes POUR
3 abstentions

Pour copie conforme,
Le 12/06/2026
Le Maire,
Isabelle MORELLE


P. Monvoisin